

## **Compte rendu réunion du Conseil Municipal du 2 juin 2015 à 20 heures 30**

Conseillers présents : Marc ROUSTAN, Robert CHEVALIER, Sabine DESGRANGES, Jean-Marc CHARPENEL, Alain GOUJON, Carole CHEYRON, Olivier MATHEY, Didier BOUCHARD, David VERDU, Jean-Pierre PASCALIN.

Excusée : Martine LAUBEPIN

### **1 - Restauration de l'école :**

#### **➤ Choix entreprise retenue travaux préparatoires restauration école**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 1<sup>er</sup> juin 2015 afin d'étudier les offres pour les travaux préparatoires de restauration de l'école, elle propose de retenir :

LOTS	DENOMINATION
LOT 1 : BUNGALOWS	Attente d'études de variantes
LOT 2 : DESAMIANTAGE DECONSTRUCTION	TBC DESAMIANTAGE avec une offre à 15 340 €

Le Conseil Municipal décide :

- de retenir l'entreprise sélectionnée par la commission d'appel d'offre pour le lot 2 ;
- d'attendre un complément d'étude avant de se prononcer pour le lot 1 ;
- d'autoriser le maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

#### **➤ Suppression des tranches conditionnelles - projet restauration école.:**

En date du 17 septembre 2014 le Conseil Municipal a approuvé l'avant projet réalisé par le maître d'œuvre, Fabien Ramadier.

Le projet consiste à construire une nouvelle extension, à la place du bâtiment préfabriqué, et d'y installer :

- Une salle de classe, une salle de motricité ainsi que tous les services annexes (tranche ferme)
- Une salle périscolaire + préau (tranche conditionnelle 1)
- L'aménagement de la cour (tranche conditionnelle 2)

Les tranches conditionnelles avaient été établies en fonction des résultats des demandes de subventions. La Préfecture de la Drôme et le Conseil Général ayant répondu favorablement à nos sollicitations les tranches conditionnelles ne sont maintenant plus d'actualités, c'est pourquoi M. le Maire propose de les supprimer afin de lancer la consultation en une seule tranche ferme.

Le Conseil Municipal décide :

- de supprimer les tranches conditionnelles afin de lancer la consultation en une seule tranche ferme,
- d'autoriser le maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

### **2 - Approbation modification statuts SICEC de Pierrelatte :**

La commune est adhérente du syndicat intercommunal pour la construction et l'exploitation d'un chenil basé à Pierrelatte.

Le S.I.C.E.C. propose à ses membres une modification des statuts suite au souhait de la commune de Saint Montan d'adhérer au syndicat.

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du S.I.C.E.C. et autorise le maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

### 3 - Atelier municipal choix de la couleur de la façade :

La construction de l'atelier municipal avance rapidement le gros œuvre est maintenant terminé, l'enduit de façade doit être choisi parmi le catalogue laissé par le façadier. Le Conseil Municipal choisit :

- Enduit extérieur: ref T50 terre sable
- Enduit intérieur: ref G10 blanc

### 4 - Questions diverses :

#### ➤ **Choix entreprise retenue – Programme voirie 2015 :**

Le maître d'œuvre, le cabinet d'étude NALDEO SAS a rendu son rapport d'analyse des offres pour le programme de travaux de voirie 2015.

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note et le classement suivants :

Entreprises	Montant HT après application des prix B.P.U. sur le D.Q.E. / BC type	Critères de jugement		Note globale 100 pts	Proposition de classement
		Valeur technique 60 pts	Prix 40 pts		
EIFFAGE TP MGV	39 395 €	53	25,72	78,72	2
COLAS	25 330 €	58	40,00	98,00	1

Le Conseil Municipal décide :

- de retenir l'entreprise COLAS classée en première position avec une offre à 25 330 € ;
- d'autoriser le maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

#### ➤ **Parking terrain Carrier :**

Lors de l'élaboration du PLU la commune a créé sur la parcelle B309 un emplacement réservé afin d'aménager du stationnement et d'améliorer le carrefour.

M. MAZOYER, géomètre de l'Atelier Foncier, nous propose un plan d'aménagement, afin d'avoir des éléments dans le cas d'une vente du bien.

#### ➤ **Avant Projet aménagement trottoir liaison école / lotissement :**

Plan présenté lors la réunion de vendredi 29 mai par le cabinet d'étude NALDEO.

Le projet est validé par le Conseil Municipal.

#### ➤ **Avant Projet sécurisation arrêt de bus Margerie :**

Plan présenté lors de la réunion de vendredi 29 mai par le cabinet d'étude NALDEO.

Le Conseil Municipal souhaite organiser une deuxième réunion avec le cabinet d'étude afin de modifier des éléments sur le plan proposé.